

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 place du Parc  
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE**

**NOMBRE DE MEMBRES**

|             |    |
|-------------|----|
| En EXERCICE | 55 |
| PRESENTS    | 49 |
| VOTANTS     | 52 |

**CONVOCATION**

|          |               |
|----------|---------------|
| Datée    | du 19/06/2026 |
| Affichée | le 19/06/2026 |

**OBJET**

**Budget annexe PSLA –  
Approbation du compte  
administratif 2025**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle**

**SÉANCE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-cinq juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le dix-neuf juin 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Dominique NETZER a été nommé secrétaire de séance.

**Etaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Marc GÉGU, Olivier CERESER, Nicolas MASSE, Hélène JÉANNE, Romain DEULEY, Brigitte SALVINI, Geoffrey LE DÉAN, François BRIZARD, Serge LEBRETON, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Sébastien CHEVALIER, Marie-José MARTIN, Mehdi AFIF, Marie-Laure LERAISNIER, Jean-Marie GOUSSIN, Serge DELAVALLÉE, Corine LE BLÉVEC, Vincent COLLO, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Jérôme BIGNON, Fabien FAUQUET, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Wiener FLEURIMOND, Mickaël HERAULT, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Vincent GUYET, Christine LOUATRON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Emilie TISON a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Patricia ERNOUX a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN  
Fabien REGNIER a donné pouvoir à Didier COUSIN

**Absents excusés :** Jacky DE TAEVERNIER, Sylvie FARAUULT

Monsieur LE DÉAN, Vice-Président délégué aux finances et aux ressources humaines, présente le compte administratif 2025 du budget annexe PSLA.

Le budget PSLA présente un résultat de fonctionnement cumulé de 80 000 € pour plusieurs raisons :

- Certaines provisions non consommées sur l'entretien des bâtiments, pour lesquelles les dépenses seront effectuées en 2026
- Une baisse significative des coûts de l'énergie (hors électricité), notamment sur les pellets, pour lesquels des avoirs ont été obtenus au titre des décomptes 2024.

Ce résultat reporté en 2026 a permis de limiter la hausse de la subvention d'équilibre.

Pour rappel, le budget général a versé à ce budget annexe, une subvention d'équilibre de 155 000 € en 2025.

En investissement, le résultat cumulé se situe autour de 210 000 € en hausse de 20 000 € par rapport à 2024. Cet excédent permettra de contribuer au financement de l'extension du pôle de santé de Moulins-la-Marche, ainsi qu'aux travaux de toiture du PSLA de L'AIGLE.

Les dépenses et recettes totales de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif sont les suivants :

| BUDGET PSLA                                                       |                   |                   |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Résultats du compte administratif                                 | Fonctionnement    | Investissement    |
| Dépenses de l'exercice                                            | 425 074,19        | 249 637,77        |
| Recettes de l'exercice                                            | 437 078,53        | 267 680,13        |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                                     | <b>12 004,34</b>  | <b>18 042,36</b>  |
| Résultat antérieur reporté                                        | 68 080,03         | 192 634,53        |
| <b>Résultat cumulé</b>                                            | <b>80 084,37</b>  | <b>210 676,89</b> |
| Restes à réaliser - dépenses                                      |                   | 10 487,72         |
| Restes à réaliser - recettes                                      |                   | 0,00              |
| <b>Résultat des restes à réaliser</b>                             |                   | <b>-10 487,72</b> |
| <b>Besoin d'autofinancement de la section d'investissement</b>    |                   | <b>0,00</b>       |
| <b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>                  |                   |                   |
| Rappel du besoin d'autofinancement de la section d'investissement | 0,00              |                   |
| <b>Rappel du résultat de fonctionnement</b>                       | <b>80 084,37</b>  |                   |
| Affectation à la section d'investissement (article 1068)          | 0,00              |                   |
| <b>Report à la section de fonctionnement (002)</b>                | <b>80 084,37</b>  |                   |
| <b>Report du résultat d'investissement (001)</b>                  | <b>210 676,89</b> |                   |

Monsieur le Vice-Président délégué aux finances, rappelle que le budget primitif a été voté avant l'approbation du compte administratif. Par conséquent, il avait été procédé à une reprise anticipée des résultats.

Les résultats définitifs issus du compte administratif sont strictement identiques à ceux qui avaient été repris par anticipation.

Ces résultats définitifs sont en tous points conformes aux résultats du compte de gestion définitif.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales
- Vu la délibération n° 2026-02-12-032 du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026 portant reprise anticipée des résultats 2025 au budget primitif 2026 du budget PSLA.
- Vu la délibération n° 2026-02-12-033 du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026 portant approbation du budget primitif 2026 du budget PSLA.

Monsieur Jean SELLIER, Président de la communauté de communes lors de l'exercice 2025, quitte la salle au moment du vote

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

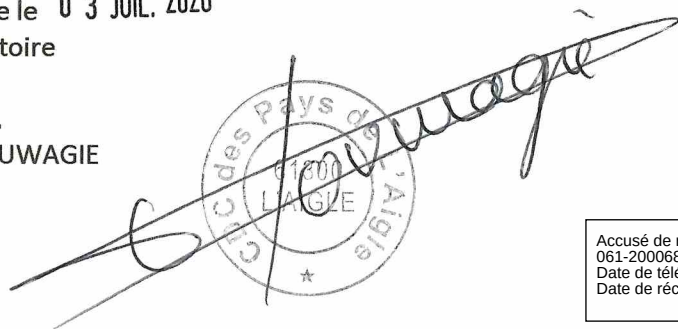
- **APPROUVE** le compte administratif 2025 du budget annexe PSLA
- **ARRETE** définitivement les résultats du compte administratif 2025
- **DIT** que les résultats définitifs du compte administratif 2025 sont strictement identiques aux résultats repris par anticipation lors du vote du budget primitif voté le 12 février 2026

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 JUIL. 2026  
Publié en ligne le 03 JUIL. 2026  
Certifié exécutoire

La Présidente,  
Véronique LOUWAGIE

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'V. Louwagie', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Pays de l'Aigle' and '01800 L'AIGLE' around a central star.

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20260625-2026-06-25-160-BF  
Date de télétransmission : 03/07/2026  
Date de réception préfecture : 03/07/2026

